

ARRETE DE RETRAIT D'UN UN PERMIS DE CONSTRUIRE

DÉLIVRÉ PAR LE MAIRE AU NOM DE LA COMMUNE

DEMANDE D'ANNULATION D'UN PC

Déposée le

05/06/2024

De

M. Patrick BARTHELEMY

Domicilié(e)

44 rue Roland Dorgelès

33340 - LESPARRE MÉDOC

Pour

Demande d'annulation totale d'un permis de construire en cours de validité et n'ayant pas fait l'objet d'un

commencement de travaux

Sur un terrain sis

44 rue Roland Dorgelès

33340 - LESPARRE MÉDOC

Cadastré BV 105

SURFACE DE PLANCHER

Existante:/m²

Créée: 0 m²

Démolie: 0 m²

DESCRIPTION DU DOSSIER D'ORIGINE :

N° Dossier

PC 033 240 24 S 0005

Déposé le

15/01/2024

Par

M. Patrick BARTHELEMY

Domicilié

44 rue Roland Dorgelès

33340 – LESPARŘE MÉDOC

Accordé le

13/02/2024

Le Maire de LESPARRE-MÉDOC.

Vu le Code de l'Urbanisme, et notamment son article L424-5;

Vu le Permis de construire n° PC 033 240 24 S 0005 délivré le 13/02/2024 à M. Patrick BARTHELEMY, domicilié 44 rue Roland Dorgelès à Lesparre Médoc (33340) ;

Vu la demande en date du 05/06/2024 de M. Patrick BARTHELEMY, renonçant à la réalisation de son projet et demandant l'annulation du permis de construire susvisé qui lui a été accordé ;

Considérant qu'à ce jour, le permis de construire susvisé n'a fait l'objet d'aucun commencement d'exécution.

ARRÊTE

ARTICLE 1 : L'arrêté susvisé accordant le Permis de construire n° PC 033 240 24 S 0005 est retiré.

ARTICLE 2 : Un exemplaire du présent arrêté sera adressé au représentant de l'État dans le Département ainsi qu'au pétitionnaire.



Fait à Lesparre Médoc, le 07/06/2024

Le Maire Bernard GUIRAUD **W**

Pour Le Maire, L'Adjoint délégué à l'urbanism Joël CAZAUBON